

REGION BRETAGNE

LA ROCHE - DERRIEN (Côtes-du-Nord)

Eglise paroissiale : rapport sur l'orgue de tribune

PROJET DE RESTAURATION

I - APERCU HISTORIQUE -

En 1847, l'Evêque de St-Brieuc prit contact avec M. Cavaill-Coll pour remplacer le vieil orgue de la Cathédrale par un orgue neuf. L'ancien orgue fut transféré en 1848 en l'église de La Roche Derrien, dans un buffet neuf de style néo-gothique. On peut lire à l'intérieur du buffet les noms des collaborateurs de l'Entreprise qui ont participé au remontage de l'orgue, inscrits au crayon, à savoir L. Callinet, Félix Kieffer Gabriel Reinburg, Baptiste Fréchet.

Cet instrument porte les n° 34 et 454 du livre noir de l'Entreprise (cf. G. Huybens) ; il comprend 3 claviers, 24 jeux (8 au Grand orgue, 12 au Positif et 4 au Récit.

Cet ancien orgue de la Cathédrale de Saint-Brieuc fut importé, selon une tradition constante, d'Angleterre en 1540. Une plaque, disparue dans la première moitié du XIXe siècle en faisait mention ; il proviendrait de l'Abbaye de Westminster. Le bulletin de l'Emulation des Côtes-du-Nord de 1938 rapporte même, sous la plume de H. Corbes, que, selon le Révérend Jocelyn Perkins, lors de la suppression des monastères par Henri VIII, il n'est pas invraisemblable que des biens de Westminster, dont des orgues, aient été vendus sur le continent. Un inventaire fut précisément établi en 1540. Le buffet toutefois paraît plus tardif aux yeux des archéologues anglais ; il est donc possible que seule une partie instrumentale provienne d'Angleterre.

Il est dit aussi que l'orgue fut offert à la Cathédrale par son Evêque commanditaire Jean de Rieux, en place jusqu'en 1546.

Une réparation de l'instrument, effectuée par le Sieur Mesnin en 1677, est relatée par Geslin de Bourgogne (ancien Evêché de Bretagne 1885).

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, la reconstruction de la nef entraîne un déplacement de l'orgue qui fut replacé en tribune en 1755. L'instrument passa la Révolution sans trop de dommage, mais d'importants travaux furent effectués par Louis Lair en 1820, pour un montant de 6200 F ; dans son devis ce Facteur donne la composition de l'orgue à cette époque.

Composition en 1820 :

POSITIF 48 notes	GRAND ORGUE 48 notes	RECIT 25 notes
MONTRE 8 (8 baás)	MONTRE 16 (basses bois)	CORNET 5R
BOURDON 8	MONTRE 8	
FLUTE 4	PRESTANT 4	
NAZARD	CORNET 5R (Mi3)	
TIERCE	FOURNITURE 3R	Tremblant fort
DOUBLETTE	CYMBALE 3R	" doux
FOURNITURE 3R	TROMPETTE 8 (B et D)	Pédale en tirasse
CYMBALE 2R	CLAIRON 4	2 octaves
CROMORNE 8 (B et D)		4 soufflets de 6 p.

Louis Lair relève l'orgue, remplace les tuyaux trop abimés, change les boîtes et noyaux du Cromorne, remplace les corps en fer blanc par de l'étain et refait le Plein jeu du Positif, une partie de sa Montre et les 3 claviers.

Le 10 octobre 1842, les Frères Claude visitent l'instrument et établissent un rapport : "le buffet est soi-disant gothique, assez bien conservé ; sa construction peut remonter au XVe (sic.), il vient d'Angleterre, l'orgue a 18 jeux formant ensemble 1329 tuyaux, 8 jeux pour le grand orgue, dix pour le Positif. La tribune est en bois, soutenu par 2 piliers, le grand buffet en chêne n'a que 95 cm de profondeur, il a 6mètres de largeur et 7 m de hauteur, c'est un petit 8 pieds".

Les tuyaux en étain sont "pourris d'oxyde" et ceux en bois très mauvais. Il y avait 4 soufflets.

Les Frères Claude ne jugent bons que la Fourniture, le Cromorne et le Hautbois du Positif. L'orgue est estimé insuffisant pour l'édifice, les claviers n'ont que 48 notes, seul le buffet est jugé digne d'être conservé, étant une pièce rare et de haut prix.

Dans son devis de 1843, A. Cavallé-Coll fait aussi un rapport sur l'ancien orgue : la tribune, en bois, a une largeur de 6m70 et une profondeur de 1m60. Le grand buffet a une largeur de 4m70 pour une profondeur de 0m85, le Positif est en saillie de 66 cm, dimension de sa profondeur intérieure, il a une largeur de 2m90.

La composition est alors la suivante (1843) :

1er clavier	2e clavier	3e clavier
POSITIF 48 notes	GRAND ORGUE 48 notes	RECIT 2 octaves
MONTRE 8	MONTRE 16	CORNET
BOURDON 8	MONTRE 8	
PRESTANT 4	PRESTANT 4	
NAZARD 2 2/3	CORNET	
TIERCE	FOURNITURE 3R	
DOUBLETTE	CYMBALE 2R	
FOURNITURE 3R	TROMPETTE 8	
CYMBALE 2R	CLAIRON 4	
HAUTBOIS 8		
CLAIRON (basse du Hautbois)		
CROMORNE 8		

La plupart des jeux du Positif ont été refaits, jugés neufs par C. Coll ; on peut donc les attribuer à L. Lair. Les jeux du Grand orgue le Cornet du Récit, le Bourdon, le Prestant, le Nazard, la Tierce et le Clairon du Positif sont anciens.

Dans son devis, C. Coll prévoyait de réutiliser un certain nombre de jeux, mais il fut renouvelé en 1846.

La liste des jeux à réutiliser est arrêtée par l'Expert de l'Etat, M. Simon, à savoir :

Grand orgue : CORNET - TROMPETTE - CLAIRON

Positif : MONTRE 8 - DOUBLETTE - FOURNITURE 3 - CYMBALE 2 - 8.CLAIRON/
HAUTBOIS - CORMORNE

L'Expert précise que l'orgue n'a que 70 cm de profondeur et non 85.

De fait, l'orgue fut entièrement refait à neuf, y compris tous les jeux. Le mémoire général le précise, le rapport de Hamel le confirme, ainsi que l'inventaire de l'instrument.

Tout le matériel ancien encore existant en 1847 fut transféré à La Roche Derrien. L'église de La Roche Derrien a bien hérité du vieil orgue de la Cathédrale de St Brieuc dont les sommiers, particulièrement celui du Grand orgue, et une majeure partie de la tuyauterie étaient très anciens.

Le devis du transfert et du remontage de l'orgue à La Roche Derrien n'a pas encore été retrouvé. L'orgue fut vendu "tel qu'il existait, sans aucune réserve, sauf le buffet et la tribune". La Fabrique de La Roche Derrien devait remplacer les soufflets par un seul, remplacer les tuyaux hors d'état et ajouter un Récit de 4 jeux en boîte expressive : Flûte douce 8 - Flûte octaviante 4 - Cornet - Hautbois ; un 5e jeu fut ajouté, la Voix humaine.

En 1900, Didier modifie la composition. En 1929, l'Abbé Leroy restaure 4 jeux qui ne fonctionnaient plus et, comme l'écrivit Ch.A.Collin, "des jeux de mutation il reste fort peu de choses".

La composition est aujourd'hui la suivante : claviers 54 notes, mais 48 notes aux sommiers GO et Positif :

1er clavier	2e clavier	3e clavier	Pédale
POSITIF 48n	GRAND ORGUE 48n	RECIT 35 n sol2 à fa5	18 notes
MONTRE 8	MONTRE 16	GAMBE	tirasse
FLUTE H.8	MONTRE 8	VOIX CELESTE	uniquement
BOURDON 8	SALICIONAL 8	FLUTE OCT.4	
UNDA MARIS 8	PRESTANT 4	HAUTBOIS 8	
FLUTE 4	CORNET		
PRESTANT 4	TROMPETTE 8		
DOUBLETTE 2	CLAIRON 4		
BASSON HAUTBOIS			

Cuillers : tirasse GO - copula POS/GO - Expression Récit - 1 cuiller disparu.

orage
la tirasse est fixe

II - DESCRIPTION DE L'ORGUE - INVENTAIRE

A/ - Le buffet et la console

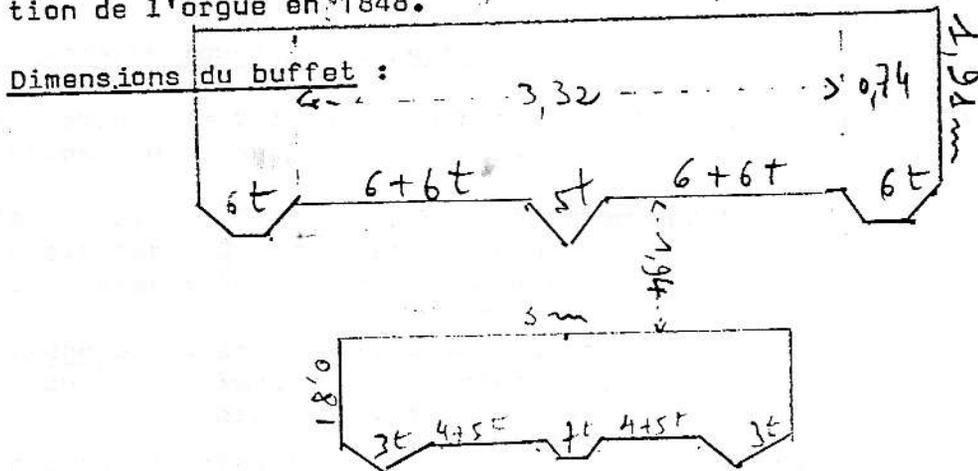
Beau buffet néo-gothique en pin peint, à 2 corps, abondamment décoré de sculptures légères, à fenestrages, et de pinacles. Console en merisier.

Les 2 corps sont fermés. La façade du grand buffet est composée de 3 tourelles et 2 plates-faces doubles, une grande tourelle au centre, de 8 pieds, en tiers-point, à 5 tuyaux à écussons relevés. 2 tourelles aux extrémités, de 6 pieds, à 3 pans, 6 tuyaux chacune qui sont aussi à écussons relevés, 2 plates-faces doubles de 2 fois 6 tuyaux, à écussons triangulaires imprimés, soit 41 tuyaux de façade en étain, tous anciens, provenant de St-Brieuc.

La façade du Positif dorsal est composée de 3 tourelles et 2 plates-faces, une petite tourelle au centre de 4 pieds, à 3 pans, de 7 tuyaux dont 3 tuyaux à écussons relevés, 2 tourelles aux extrémités de 6 pieds, en tiers point à 3 tuyaux à écussons relevés, les 2 plates-faces intermédiaires sont aussi compartimentées et ont chacune 5+4 tuyaux, à écussons imprimés surmontés de 5 points (idem à la tourelle centrale pour les 4 autres tuyaux), soit 31 tuyaux d'étain, tous anciens,

Il subsiste sur les tuyaux de façade les traces des anciennes pattes d'accord.

La console est en fenêtre au soubassement ; elle est fermée par deux volets (cf. chapitre console et mécanismes). Elle date de la reconstruction de l'orgue en 1848.



Grand buffet

largeur soubassement	3m32
largeur entablement	4m80
profondeur buffet	1m91

Petit buffet

largeur	3 m
profondeur intérieure	0m67
hauteur plancher positif	0m20

Fenêtre

Grande fenêtre : largeur 125,2 cm
 Petite fenêtre (pour claviers) 79,3 cm - Hauteur 81,5
 Largeur panneaux tirage de jeux : 25,5 à gauche et 20,4 à droite
 Encadrement en châtaignier, pupitee en noyer.

Présentation du tirage des jeux :

de part et d'autre des claviers, les tirants sont répartis sur 3 verticales, tirants en chêne ronds (section 2,4 cm) avec pommettes en palissandre et légendes sur porcelaines de couleur jaune, rouge et bleue pour Récit, GO et Positif.

1 pomette en buis (sans porcelaine) : tremblant ?

A gauche	<u>Claviers</u>	à droite
FLUTE OCT. 4		(en ¹ buis) HAUTBOIS
MONTRE 16 GAMBE 8		V.CELESTE MONTRE 8
CORNET		PRESTANT 4
TROMPETTE SALICIONAL 8		CLAIRON 4 FLUTE H.8
DOUBLETTE		PRESTANT 4
FLUTE 4 CLAIRON 4	=====	B.HAUTBOIS UNDA MARIS
MONTRE 8	=====	BOURDON 8

Caractéristiques des claviers

3 claviers en tilleul, touches axées en queue, placage ivoire aux naturelles, ébène pour les feintes.

1er clavier : Positif dorsal, fronton droit

2e clavier : Grand orgue, fronton biseauté

3e clavier : Récit, fronton biseauté.

Dimensions : largeur totale avec bras 79,1 cm
 en cm largeur 54 touches 73,7 cm
 division octave 16,1 cm

<u>Touches blanches</u> : en cm			<u>Feintes</u>	
	longueur	palettes	longueur	
Positif :	11,2	4,35	6,9	6,2
Grand orgue	11,3	4,3	6,9	6,2
Récit	8,9	4,3	4,4	4
			largeur	
			1,25	1,1

Pédalier en tirasse, 18 touches de ut₁ à fa₂ - en chêne

largeur 70,5 cm - profondeur 44,7 cm

longueur touches blanches 32 cm

" feintes 8 x 7 cm

largeur touches blanches 2,1 cm

" feintes 2,1 cm

Division 6,2 cm

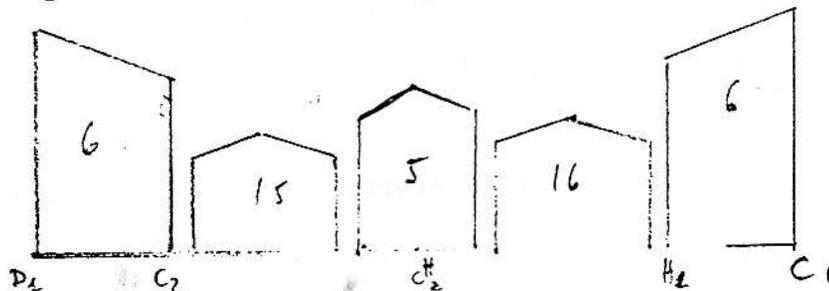
Aplomb Ré sur La

B/ - Disposition des plans sonores, sommiers

Le Grand orgue est placé dans le grand buffet, en 2 grands sommiers d'une largeur exceptionnelle (2m02) à disposition diatonique en plusieurs mètres. Le petit Récit est situé en arrière du Grand orgue, en hauteur, en un seul sommier diatonique, en une seule mètre. Le Positif est placé dans le petit buffet, en un sommier en 2 parties, à disposition diatonique avec les dessus inversés en une grande mètre centrale.

1 - Sommier Grand orgue

En 2 parties de 202cm x 67 cm, chaque partie de 24 notes, soit 48 notes en tout. Disposition diatonique en mètres, la première octave diatonique en bout de sommier, les 5 premiers tuyaux de la 2e octave en une mètre centrale et les aigus en 2 mètres de 16 tuyaux côté ut et 15 côté Ré. Soit :



Les espaces situés entre les différentes notes de chaque jeu permettent de supposer qu'il y avait des gravures intercalées, sans doute pour le Cornet de Récit disparu.

La laye est située à l'avant, son fond a été refait par Cavaillé-Coll en châtaignier (profondeur 29,5cm - hauteur 11 cm hors tout, intérieur 9,5cm)

Tampon avec poignée et crochets en fer

Profondeur gravures : 4,5 cm

Largeur gravures à ut₂ : 1,8 cm (dans l'aigu : 1,5 cm)

Soupapes en chêne collées en queue avec de la peau, numérotées,

Longueur 21,5 cm - Hauteur 2,6 cm

Ressorts en laiton, 2 types avec petites ou grosses spires.

Boursettes en peau, osiers, esses et guides en laiton.

Fond de sommier en peau
 Epaisseur tables 5 ou 6 mm
 " registres 10 mm
 " chapes 26 mm

Il subsiste des chapes et les faux-sommiers, y compris ceux du Plein-
 Disposition des jeux sur sommier: jeu.

N°	<u>Composition actuelle</u>	<u>chape</u> en mm	<u>registre</u> en mm
1	MONTRE 16	95	49
2	MONTRE 8	73	49
3	CORNET 5R	78	48
4	PRESTANT 4	70	45
5	SALICIONAL	100	40 ex Fourniture 5R
		+ 60	40 ex Cymbale 4R
6	TROMPETTE	90	30 autrefois en B et D + 36
7	CLAIRON	76	35

2/ Sommier du Positif

Sommier en chêne en deux parties de chacune 24 notes, soit en tout 48 notes, de ut 1 à ut 5 sans 1er ut dièse (idem GO). Disposition diatonique avec une grande mitre centrale de 38 notes, soit :



Dimensions de chaque sommier : largeur 102 cm - Profondeur 56,5 cm

Epaisseur du sommier 5,6 cm dont 4,4 cm de profondeur de gravure.
 Epaisseur chape : 2 cm.

La laye est en dessous, le tampon sur le côté est assujéti à l'aide de traverses en bois engagées dans des oeillets en fer et coincées par des câles en bois.

La laye a une hauteur de 9,3 cm

Les pièces gravées et les postages empêchent de prendre les mesures des chapes et registres.

Il y a actuellement 9 jeux, les faux sommiers ont les dimensions suivantes :

Clairon-Hautbois 20,5 cm
 Bourdon 8,2
 Prestant-Doublette 11,8
 Unda maris 7,6
 Montre 8 + Flûte 8 + Flûte 4 21 cm (faux-sommier ancien)

Le sommier du Positif, comme celui du Grand orgue, est très ancien (1ère moitié du XVIIIe).

3 - Sommier du Récit

C. Coll a placé un petit Récit expressif neuf, de 5 jeux à l'origine, et 35 notes (sol 2 à fa 5).

Le sommier de 98 x 45 cm est en chêne, à disposition diatonique en mitre, parallèle à la façade.

Profondeur de gravure 4 cm

Epaisseurs table 1 cm, registre 0,5 cm

La composition a été modifiée, des faux-sommiers modifiés, celui de devant, ancien, a de la peau (il est prévu pour 2R (Cornet 2R), le suivant est beaucoup plus récent, pour recevoir les jeux de Gambe et de Céleste à la place d'un 2 p (?) et d'un Bourdon.

Le tampon de laye a des poignées et est assujéti par des crochets en fer.

C/ Mécanismes et alimentation

1 - Tirage des jeux

Toute la partie intérieure du buffet du Grand orgue et du Positif est ancienne, tirage des jeux réutilisé par C. Coll.

Il comprend des pilotes octogonaux en chêne et en châtaignier, des bras et des balanciers en fer.

Au Grand orgue, il s'exerce par le centre.

Les petits pilotes du Positif, en face des têtes de registres, sont anciens, en fer rond. Les tirants en chêne sont de section carrée.

2 - Mécanique des notes

La transmission des notes est mécanique, suspendue directe au grand orgue, et suspendue non directe au Récit, avec renvoi par doubles barres d'équerre (équerres en bois) et petit abrégé en bois.

Au Grand orgue, C. Coll a conservé l'ancien grand abrégé vertical à rouleaux octogonaux en chêne, monté sur un panneau en chêne, crapaudines en chêne, palettes en fer.

La mécanique du Positif, compte tenu de la disposition entièrement diatonique, comprend un abrégé avec pilotes et des renvois par équerres en bois et vergettes sous plancher.

Toute la mécanique des notes a été reconstruite par C. Coll qui a réutilisé le grand abrégé du Grand orgue.

3 - Alimentation

Un grand soufflet à tables parallèles de 2m20 par 90 cm, et 4 plis alternés, est situé dans le soubassement, en arrière, les parallélogrammes sont en fer et les poids en fonte. Il subsiste les pompes avec bras. Le soufflet est alimenté par un ventilateur électrique vétuste. Les porte-vent sont en sapin, les postages en plomb.

L'orgue a un vent unique, à pression unique.

D/ - Les jeux

Description depuis les façades :

1 - Positif : les tuyaux de façade en étain sont anciens (voir art. "façade").

1.1 - MONTRE 8

Les premiers tuyaux sont bouchés, en bois, la suite est en façade et il y a 16 dessus sur sommier (mais quelques trous en plus aux faux-sommiers).

Les dessus sont en étain, de très ancienne facture, le métal est oxydé, les corps ont été pavillonnés, il y a peu ou pas de dents aux biseaux, très minces. Présence de marques à la main (la note et un n° sur le pied). Mise au ton moderne par pavillonnage (l'orgue était environ 1 ton plus bas).
Pied en plomb, ouverture refermée, hauteur 20,5 cm

1er sur sommier : La 1p \emptyset 33,5 - Bouche 28 x 7,5 mm donc entre le 1/4 et le 1/5
Le jeu était en 4 p à l'origine (peut-être) - Jeu ancien

1.2 - FLUTE H.

Basses communes avec Bourdon 8, suite 35 tuyaux sur sommier, mais nombreux déportés (chape trop petite). 11 bouchés + 11 ouverts + 13 harmoniques
Jeu en 50% d'étain (métal type girafe)
Biseaux dentés, marqué au poinçon (Fl.H.) - Accords par encoches.

Le 1er sur sommier est marqué Bourdon et 1
Tuyauterie de la 2e moitié du XIXe, sans doute de Didier.

1.3 - FLUTE 4

2 premiers tuyaux en bois, dent 1 très ancien en chêne (assemblage, rainures et languettes, bouche un peu remontée, tampon enfoncé d'un 1/2 ton).

Suite, 14 tuyaux métal, très ancien, en plomb martelé, à calottes mobiles, mais anciennes, biseaux 45°, soudures très irrégulières, marques anciennes, la note et des n° - Ex. le n° 17 marqué "M y b" (sic) et Flûte.

Suite 21 tuyaux aussi très anciens (XVIIe) de même facture, à calottes soudées et à cheminée (mais cheminées recoupées), soudures fines, beaucoup de marques, marqué F. Hauteur pied 18,5 cm

Plus 11 dessus ouverts, de même facture, plomb martelé
Tous les tuyaux ont des dents ajoutées.

Il s'agit d'un jeu très ancien et complet, au moins XVIIe, peut-être XVIe.

1.4 - UNDA MARIS

A partir de ut 2 mais faux-sommier percé jusqu'au bas.

37 tuyaux en étain, poinçonnés, pavillonnés côté bouche. Présence de frein bavette.
Perces du faux-sommier réduites avec du coton.
Facture fin XIXe, début XXe - Jeu de Didier.

1.5 - DOUBLETTE

Jeu entièrement sur sommier, complet, métal très noir, sans doute forte teneur en plomb.

Le 1er marqué 1 d'origine. Taille menue, ut1 \emptyset 38/39 - Hauteur pied 19,2 cm
Longueur du corps 62 cm

Soudures très fines, quelques dents ajoutées. Corps pavillonnés, mais mal fait (pavillonnage non C.C., très tardif).

Quelques dessus en étain, sans doute XVIIIe

Bouches étroites, biseaux minces.

Très vieux jeu, sauf quelques dessus XVIIIe

1.6 - PRESTANT 4

7 basses bois en châtaignier, ouverts, avec fenêtres à glissière, ajoutées.
Assemblage à plat bord pointé - Tuyaux de C. Coll 1848

3 suivants en étain aussi de C. Coll, dents très fines, marques à la main, a été pavillonné tardivement (Didier 1900).

1er Si en étain du XVIIIe, a été aussi pavillonné.

2e Do : tuyau ancien, marqué, ex Tierce, métal épais, rallongé, marqué aussi "Prestant C". Diapason 53, hauteur pied 21 cm, pointe refaite.
Toute la suite en étain sur pied d'étoffe, de facture très XVIIIe, nombreuses marques, homogène, bouches basses d'origine, mais un peu remontées. HP 21 cm
Corps pavillonné Jeu ancien.

1.7 - BOURDON 8

1ère octave en bois, en chêne, mais peints en rouge. Assemblage à rainure et languette, pieds carrés, très courts. Manchons pyramidaux, tuyaux très anciens. Suite métal, le premier de C. Coll, tous les suivants (36 tuyaux) en plomb martelé, applatissage très longs, calottes anciennes, cheminées mais recoupées, biseaux 45°, dents ajoutées. Facture assez proche de celle de Tréguier. Jeu très ancien.

1.8 - CLAIRON

Jeu en étain, à noyaux olive, anches Bertounèche, époque 1900 (Didier), marques au poinçon. 6 premiers avec boîte. Ce jeu, trop serré sur son registre, a pris la place d'un autre.

1.9 - BASSON HAUTBOIS

23 basses de Basson, noyaux olive, anche à larme. Facture aussi 1900.
25 dessus de Hautbois, en étain, noyaux ronds à pan coupé, bagues, rigoles à la moitié, facture fin XVIIIe, jeu de Louis Lair (1820).

2 - Grand orgue :

Toute la façade est ancienne, sauf quelques réparations : 3 pieds refaits à la tourelle centrale, sans doute quelques écussons refaits.

2.1 - MONTRE 16

Basses bois, suite entièrement en façade, en étain martelé, fenêtres anciennes, traces des anciennes pattes d'accord, les nouvelles en dessous ont une seule patte ou bavette.

Jeu ancien.

2.2 - MONTRE 8

Aussi très beau jeu ancien.

10 premiers en bois, en chêne et châtaignier, tuyaux anciens, avec fenêtres ajoutées. Suite métal, les 3 premiers tuyaux de C. Coll 1848, biseaux 45°, dents très fines.

Tous les dessus en métal très noir, forte teneur en plomb, traçage bouche très long, biseaux minces, quelques dents ajoutées, des marques. HP 18,5 cm. Tous les corps ont été pavillonnés (1900). Jeu très ancien, sans doute XVIIe.

2.3 - CORNET 5R

Sur une belle pièce gravée en chêne, en 2 parties très espacées pour respecter la disposition du sommier.

Tuyaux en plomb martelé, très longs aplatissements, soudures irrégulières.

Jeu très ancien, même facture que Montre 8, 1er rang marqué "my b".

Biseaux minces et raides, quelques dents ajoutées, bouches basses et bien conservées, au bourdon calottes mobiles. HP 19,5 cm

Les plus grands tuyaux ouverts sont pavillonnés. Jeu très ancien, voire XVIe.

2.4 - PRESTANT 4 - Sur sommier entièrement. Jeu de même facture que le dessus de Montre, soudures fines et irrégulières, longs aplatissements, métal à faible teneur en étain, de couleur noire, un peu mou, marques. Hp 21 cm, corps pavillonnés, certainement à leur longueur d'origine. Jeu très ancien.

2.5 - SALICIONAL 8 - Jeu sur sommier, en étain, pavillonné côté bouche, poinçonné, dents nombreuses, facture 1900 (Didier). Idem Flûte harmonique Positif. Jeu moderne

2.6 - TROMPETTE 8 - Jeu en étain, noyaux olive et bague, poinçons, facture type Masure, 1900, rigoles Bertounèche, 11 premiers à noyaux carrés, 17 avec boîte. Jeu moderne.

2.7 - CLAIRON - Idem Trompette, grosse taille. 6 avec boîte dont 4 à noyaux carrés, la suite noyaux olive. Mal ajusté au faux sommier. Jeu 1900, moderne.

3 - Récit : ce plan sonore fut ajouté par C. Coll en 1848, mais il fut remanié sans doute en 1900 par Didier, et aussi par la suite. Le sommier était prévu pour 5 jeux, voire 6 (à vérifier au démontage).

3.1 - VOIX CELESTE 8 - En étain, pavillonné, poinçonné, faux sommier refait. Jeu 1900.

3.2 - GAMBE 8 - Idem Céleste, transformation sans doute de Didier.

3.3 - HAUTBOIS 8 - Jeu en étain, noyaux ronds à pan coupé, colerettes avec doucine, anches à bec anciennes, facture de L. Lair. Semblable à celle de Dallery. Très homogène - Jeu 1820.

3.4 - FLUTE OCTAVIANTE 4 - En étain, dents très fines, était sur le ton mais a été encoché. Facture 1848 - Jeu de C. Coll.

CONCLUSION SUR LA PARTIE INSTRUMENTALE

Cavaillé-Coll avait conservé l'ancien orgue de St Briec auquel il avait ajouté un petit Récit romantique dont il ne subsiste que 2 jeux ; cet orgue était sur le ton et à son ancien ton. (environ 1 ton plus bas).

Les pleins jeux du Grand orgue et du Positif ont disparu vers 1900. C. Coll les avait conservés. Il subsiste les faux-sommiers.

Il existe deux factures dans les jeux anciens, une facture très ancienne, qui peut être d'origine, du moins, qui correspond à l'origine des sommiers, à savoir :

- au GO, les MONTRE 16 - 8 (y compris les façades) - le PRESTANT - la DOUBLETTE - le CORNET
- au Positif : FLUTE 4 - DOUBLETTE au 3/4 - BOURDON 8

Une 2e facture de Louis Lair (1820) :

- au Positif : les dessus de la DOUBLETTE - le PRESTANT - la MONTRE 8
le dessus de HAUTOIS
- au Récit : le dessus de HAUTOIS

Les 2 sommiers principaux sont très anciens, sans doute d'origine. Le grand abrégé est au moins du XVIIIe.

Soufflets, sommier du Récit, tout le reste de la mécanique, y compris la console et la Flûte octaviante du Récit, sont de Cavaillé-Coll 1848.

Tout le matériel ancien du XVIIe à 1848 est protégé au titre des Monuments historiques.

III - DEFINITION DE LA RESTAURATION

Le dernier état cohérent et exhaustif apparaît bien être celui d'A. Cavaillé-Coll 1848.

En effet, si A. Cavaillé-Coll a bien transféré intégralement l'ancien orgue de la Cathédrale de St Briec en l'église de La Roche-Derrien, tout en respectant le matériel ancien et sa disposition, il n'a pu s'empêcher de romantiser légèrement l'orgue en lui ajoutant un petit Récit expressif de 35 notes, et la réinstallation dans un nouveau buffet a entraîné la construction d'une nouvelle mécanique depuis la console jusqu'aux sommiers, mais en conservant le grand abrégé et le principe d'une mécanique suspendue au Grand orgue, ainsi qu'une nouvelle alimentation.

Cet orgue, à la fois classique, au ton ancien, avec sa tuyauterie sur le ton, et légèrement romantisé par son petit Récit, serait un exemple des plus intéressants, s'il n'avait pas été en partie malmené par les modifications de composition et de ton de Didier et Leroy (pertes des Plein jeux, des anches Grand orgue, et pavillonnage des fonds).

L'ensemble des éléments anciens subsistants, leur rareté pour certains, et enfin l'unité Cavaillé-Coll de la disposition, des mécanismes et de l'alimentation plaident pour une réhabilitation de l'orgue de 1848, seul état qui permette une réhabilitation de tous les éléments anciens dans un tout cohérent, qui n'est autre que l'orgue ancien augmenté.

Pour mémoire, on pourrait envisager le retour à l'orgue de Louis Lair 1820, mais alors que deviennent les apports de Cavaillé-Coll ? Ou bien laisser l'orgue dans ses dispositions actuelles, moyennant une restauration-relevage pour le faire fonctionner. Il est évident que le statu quo est d'une grande pauvreté musicale et qu'il serait regrettable de ne pas tirer partie de tous les éléments anciens, suffisamment riches en puissance, pour permettre la récupération de l'état beaucoup plus exhaustif de 1848.

Le retour à l'orgue de 1848 semble s'imposer. Il permet de ne rien bouleverser sur les plans alimentation et mécanique qui bénéficieront d'une simple remise en état, ou grand relevage. Quant à la partie sonore, les jeux anciens existants, les sommiers avec leurs chapes et faux sommiers, et les documents historiques, apportent suffisamment d'enseignements pour rétablir la composition le ton et l'harmonie de 1848.

Tous les jeux anciens s'intègrent naturellement, moyennant une remise au ton en ressoudant les entailles, les tuyaux étant à leur longueur. Les pleins jeux seront reconstitués à partir des perces des faux sommiers, et en considération des principaux encore existants (Prestant, Doublette), et les anches Grand orgue seront reconstruites sur modèle de Louis Lair (cf. Hautbois de l'orgue et Anches de Carentan).

La composition de l'orgue devrait être la suivante, :sous réserve de découverte, notamment à la lecture des sommiers démontés (plan de perces, gravures intercalées, registres).

Composition - 25 jeux1er clavier (10 jeux)

POSITIF 48 notes

a MONTRE 8
 a BOURDON 8
 a PRESTANT 4 (FLUTE 4)
 NAZARD 2 2/3
 TIERCE
 a DOUBLETTE
 + FOURNITURE 3R
 CYMBALE 2R
 a B.BASSON et D.HAUTBOIS
 CROMORNE

2e clavier (8 jeux)

GRAND ORGUE 48 notes

a MONTRE 16
 a MONTRE 8
 a CORNET 5R
 a PRESTANT 4
 FOURNITURE 5R
 CYMBALE 4R
 TROMPETTE 8
 CLAIRON 4

3e clavier (5 jeux)

R E C I T - 35 notes

Sol 2 à Fa 5

FLUTE DOUCE 8
 cc FLUTE OCT. 4
 a HAUTBOIS 8
 VOIX HUMAINE 8
 CORNET 4R
 Tirasse GO
 Copula POS/GO (par cuillère à masselottes)
 Tremblant

PEDALE (2 jeux)

30 notes

FLUTE 8
 TROMPETTE 8

a : jeu ancien

CC : A. Cavallé-Coll

Autres : jeux neufs, au Grand orgue et au Positif sur modèles anciens, au Récit sur modèles Cavallé-Coll 1848.

Création d'une pédale réelle

La pédale actuelle de 18 notes est en tirasse. L'abrégé de pédale (de C. Coll, rouleaux en fer) présente sur son châssis des traces de perces pour des rouleaux supplémentaires. C.Coll avait prévu une pédale plus importante.

Le buffet de Grand orgue de 1848 est beaucoup plus profond que l'ancien (du XVIIe) ; il y a place de part et d'autre du Récit, au niveau du Grand orgue, (derrière l'allée) pour une pédale réelle plus importante, de 2 jeux au maximum et 30 notes, répartis de la façon suivante : 15 basses diatoniques sur un sommier en deux parties (côté ut et côté ut dièse), et les aigus chromatiques à la suite, sur le sommier côté ut dièse.

Compte tenu de la composition de l'orgue, une Flûte 8 et une Trompette devraient bien convenir.

L'examen du grand sommier déchapé apportera sans doute des précisions qui risquent d'avoir une incidence sur la composition. Y avait-il des gravures intercalées, pour un Cornet de Récit par exemple ? Ce point sera à vérifier au démontage.

La console, avec ses claviers et son tirage des jeux, la mécanique des jeux et celle des notes seront conservées, sans modification. On conservera les claviers de 54 notes, alors qu'il n'y a au Grand orgue et au Positif que 48 notes parlantes. Les ajouts pour la pédale se feront dans le même esprit, celui de 1848 en ce qui concerne la présentation à la console. Par contre, le sommier et les deux jeux seront de facture tout à fait classique, inspiré de Louis Lair. Le Facteur d'orgues précisera sa solution pour la mécanique de pédale (en principe, échelles de relais, vergettes et abrégé vertical sous sommiers).

IV - PRESTATIONS A FOURNIR - PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES

A/ Programme des travaux

1 - Démontage, études, recherches

L'orgue actuel doit être entièrement démonté, chaque élément répertorié, classé dans l'ordre de démontage.

Après nettoyage, le buffet devra faire l'objet d'un examen minutieux et d'un relevé.

Seront déposées et non réemployées tous les éléments de 1900 et postérieurs.

La tuyauterie sera nettoyée, les marques et diapasons relevés. Les meilleurs témoins seront bien répertoriés pour servir de modèle dans les opérations de restauration (témoins de longueur, d'embouchage).

Les plans de l'orgue, de mécanique, d'alimentation seront établis, ainsi que les relevés des perces des sommiers et des jeux anciens.

La documentation graphique et icônographiques sera fournie en 2 exemplaires, l'un au Maître d'ouvrage, l'autre au Maître d'oeuvre.

2 - Restauration de la tuyauterie

La tuyauterie ancienne sera bien reclassée, les altérations éliminées en se basant sur les tuyaux "témoins" et en se référant, si nécessaire, à d'autres instruments très anciens. La tuyauterie sera remise dans ses diapasons et longueurs d'origine. Les compléments et jeux neufs seront construits sur modèle (tuyaux à bouche, références XVIIe et XVIIIe, anches : références L. Lair).

Les jeux neufs à prévoir sont :

- les Pleins jeux Grand orgue et Positif (cf. relevé faux-sommier pour composition)
- Au Grand orgue, la Trompette et le Clairon
- au Positif : le Nazard, la Tierce, le Cromorne

- à Récit : la Voix humaine, la Flûte douce, le Cornet
 - à la Pédale, la Flûte 8 et la Trompette
- ainsi que tous les tuyaux manquants des jeux incomplets.

Les Bourdons seront remis à calottes soudées.

La façade sera conservée, restaurée, consolidée, traitée et suspendue, si nécessaire.

Les tuyaux de bois seront restaurés, étanchés, traités.

On reviendra sur les embouchages modifiés, les biseaux altérés et les ouvertures des lumières et des pieds, conformément aux directives qui seront établies au chapitre "Etudes" pour la restauration des tuyaux.

3 - Sommiers et charpente

Les sommiers seront déchapés, les plans de perces seront bien vérifiés ainsi que l'état des tables et des chapes. Les grilles seront réencollées. Les faux-sommiers non anciens seront refaits, en chêne.

Les layes seront bien étanchées, bourses en peau changées, ressorts, pointes guides, soupapes remises en peau.

Le sommier de Pédale en deux parties sera reconstruit en chêne, selon les techniques anciennes, et placé derrière le Grand orgue (30 notes, Utl à Fa3).

Seront restaurés aussi toutes les pièces gravées en chêne et les postages en plomb.

4 - Mécanismes

a) Console

Elle fera l'objet d'un relevage complet, dans sa disposition Cavaillé-Coll. Les compléments de tirage des jeux seront faits au modèle, ainsi que le pédalier, complément de la tirasse Grand orgue, copula, tremblant doux.

b) Le tirage des jeux

Le tirage des jeux sera entièrement relevé en respectant toutes ses parties. Il sera aussi complété pour les jeux supplémentaires, au modèle.

c) Mécanique des notes

Toute la mécanique des notes sera aussi relevée, sans modification. Les pièces trop usées ou vermoulues, ne pouvant plus remplir leur fonction, seront changées au modèle.

Une mécanique de pédale sera construite, échelle de relais et abrégé vertical sous sommier.

5 - Alimentation

Le soufflet sera remis en peau, bien étanché, ainsi que les pompes.

Un ventilateur neuf à la bonne capacité sera fourni.

Tous les porte-vent neufs seront en chêne, et les postages en plomb.

6 - Buffet

Le buffet a besoin d'un nettoyage, dépolissage complet. Sa teinte actuelle sera conservée. Il sera traité contre les vers intérieurement.

Quelques éléments sculptés décollés seront recollés et pointés (pour éviter les chutes). Les éventuels manques seront remplacés.

La charpente sera vérifiée et consolidée.

7 - Remontage

L'orgue sera remonté après vérification des pièces de support, des traverses des sommiers, de celles du tirage des jeux et de l'état du sol de la tribune à l'intérieur et à l'extérieur de l'orgue.

Les grands tuyaux seront fixés à des rateliers.

Les pièces de support des façades seront vérifiées et conservées.

Les tuyaux de façade seront suspendus si nécessaire.

8 - Harmonie et accord

Des essais d'alimentation, de pression du vent, seront faits sur des jeux de fonds anciens restaurés et sur les jeux d'anche, afin de déterminer la pression à pratiquer pour un bon rendement sonore dans l'édifice.

L'harmonie pratiquée sera celle qui résultera de la restauration des embouchages, déterminés par les tuyaux "témoins" les mieux conservés. Les jeux neufs seront embouchés selon les mêmes règles.

L'harmonie sera celle de l'orgue d'origine, conservée par Cavaillé-Coll en 1848.

Le tempérament fera l'objet de propositions ultérieures. Pour mémoire, les pressions pratiquées à l'époque, retrouvées dans la région, sont de l'ordre de 80 mm d'eau. (C. Coll dit entre 60 et 70 mm).

B/- Prescriptions techniques générales - Limite de prestations

1) Appréciation du contenu des obligations de travaux

Le soumissionnaire est censé avoir visité les lieux, il aura apprécié l'état de l'instrument et établi son offre en conséquence. S'il lui apparaît que le Cahier des charges présente des faiblesses pour une bonne conservation et un bon fonctionnement de l'instrument, il se doit d'explicitier par un mémoire descriptif complémentaire les travaux non prévus qui lui paraissent nécessaires.

Ne pourront être invoqués pour des demandes de suppléments que le vice caché, l'évènement fortuit postérieur à l'appel d'offre ou bien des changements de programme demandés par le Maître d'ouvrage.

Après démontage, l'entreprise devra constater si les travaux préconisés au Cahier des charges correspondent bien à la situation réelle de l'instrument, dans ses parties non visibles avant démontage (état des sommiers notamment), et il fera au Maître d'oeuvre les propositions d'adaptation qui pourraient s'avérer nécessaires avant d'entreprendre la restauration des éléments litigieux.

Toute demande éventuelle d'avenant financier devra être faite en cette phase du chantier. Les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

2) Mise en oeuvre

Dans tous les travaux de restauration et de reconstitution, le facteur n'utilisera que des matériaux traditionnels, utilisés par les facteurs d'origine ; il procèdera avec la même technologie. Ne seront changées que les parties définitivement ruinées, incapables de remplir leur fonction, après constatation par le Maître d'oeuvre. Les éléments de remplacement seront refaits en exacte copie.

Le facteur pourra prendre comme référence, notamment pour la tuyauterie, les orgues du XVIe et début XVIIe encore existants, et pour les anches, Louis Lair.

Un traitement particulier, ou l'apport d'une matière moderne pour sauver un élément ancien, pourra être pris en considération et fera l'objet d'un accord signifié.

Sont considérés comme anciens, faisant l'objet d'une protection et d'une obligation de réemploi, tous les éléments de C.Coll 1848 et antérieurs.

Le facteur d'orgues fournira avec son offre un mémoire de mise en oeuvre adapté à l'opération, qui explicitera particulièrement sa conception du travail à entreprendre.

Références : XVI e pour tuyauterie, Etampes, Lorris, Moutiers-
au-Perche

début XVIIe : Aubervilliers.

3) Limite des prestations

Le facteur aura à sa charge tous les travaux relevant de son métier, tant pour la partie instrumentale que pour le buffet dans sa structure et son ébénisterie. Sont exclus les travaux relevant des autres corps d'Etat : gros-oeuvre, électricité particulièrement. Toutefois, le renfort ou la pose éventuelle de tirants et leurs scellements incombent au facteur d'orgues.

Il indiquera la puissance à installer, ainsi que les emplacements des prises, interrupteurs et points de lumière, et aura à sa charge l'installation d'éclairage de la console, du pupitre et du pédalier.

Les travaux sur le buffet doivent être complets, c'est-à-dire comprendre les sculptures et les mises en teinte.

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

MAITRE D'OUVRAGE :

MINISTERE DE LA CULTURE
ET DE LA FRANCOPHONIE

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES
CONSERVATION REGIONALE DES
MONUMENTS HISTORIQUES
6, rue du Chapitre
35044 RENNES CEDEX
Tél. 99.29.67.67.

Département : COTES D'ARMOR

COMMUNE : LA ROCHE DERRIEN

Edifice : EGLISE

Opération : RESTAURATION DE L'ORGUE

Travaux de : ORGUES

IMPUTATION :

Exercice : 1993

Chapitre : 56 20 61

Dépense : 92 61 222

MONTANT

DATE DU MARCHÉ

24 NOV. 1993

1.209.245,60 Francs T.T.C.

Marché passé en application de l'article 93 à 97 paragraphe du Code des Marchés Publics

Maitre d'oeuvre : M. DECAVELE Technicien Conseil 8 rue des Régans 31000 TOULOUSE

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 192 du Code des Marchés Publics :
M.LE DIRECTEUR REGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES

ORDONNATEUR : M.LE DIRECTEUR REGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : M.LE TRESORIER PAYEUR GENERAL DU
DEPARTEMENT D'ILLE-et-VILAINE